



| ASSAINISSEMENT |

LA NOUVELLE STATION D'EPURATION DU BOURDARY

Désormais tous les effluents des communes adhérentes au syndicat du Bourdary (St Etienne de Fontbellon, Saint Sernin, St Didier sous Aubenas, Mercuer et Aubenas) sont acheminés et traités en un seul et même lieu à savoir dans la nouvelle station d'épuration du Bourdary.

Près de 10 ans d'études et 3 ans de travaux ont permis la suppression de la petite station d'épuration de Tartary, remplacée désormais par un **bassin de stockage et restitution de 1250 m³**, le renouvellement d'une partie des réseaux entre ces deux sites (renouvellement de 2.5 km de réseau) et la construction de la nouvelle station d'épuration du Bourdary.

| LA STEP EN CHIFFRES |

49 000 Equivalents Habitants en pointe = capacité de traitement.

600 M³/H débit instantané pouvant être traité.

1700 M³ volume du bassin d'orage du Bourdary.

8000 M³ volume du bassin d'aération où les micro-organismes éliminent la pollution contenue dans les eaux usées (traitement biologique).

16 000 M³/H volume d'air pouvant être traité afin d'éviter toute nuisance olfactive.

16 500 000 € HT coût total du projet de la nouvelle station (travaux et études).



| VALORISATION DU BIOMETHANE |

Depuis le 24 août 2021 la station d'épuration du Bourdary injecte du biométhane dans le réseau public de gaz.

En effet, équipée d'un **méthaniseur de 1100 m³**, d'un gazomètre pour le stockage du biogaz, d'une unité d'épuration et d'enrichissement du biométhane ainsi que d'un poste d'odorisation et d'injection, la station produit du biogaz à partir des matières organiques.

Ce biogaz après épuration devient du biométhane et peut être injecté dans le réseau public.

Capacité de production estimée : 135 000 m³/an soit l'équivalent de la consommation de 200 logements.

Ces dispositions permettent de réduire les boues produites par la STEP et de **transformer un déchet en ressource.**

La vente du biogaz à ENGIE devrait procurer une ressource proche de 200 000€/an au syndicat du Bourdary.

| QUELQUES DATES IMPORTANTES |

- **21 mars 2019** : pose de la première pierre.
- **6 mars 2021** : basculement des effluents de l'ancienne station vers la nouvelle.
- **15 juillet 2021** : production de biométhane.

| FINANCEURS |

En complément des fonds propres du syndicat et des emprunts, les subventions acquises sont les suivantes :

- **Europe FEDER : 800 000 €**
- **Région Auvergne Rhône Alpes : 184 000 €**
- **Département de l'Ardèche : 315 000 €**
- **Agence de l'Eau : 2 400 000 €**

